



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2017

Soixante-douzième session
Point 172 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 7 décembre 2017

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/72/475)]

72/127. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,

1. *Décide* d'inviter le Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*67^e séance plénière
7 décembre 2017*

